

# INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel  
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la  
cgt

Avril 2022

# 400



## Salaires, retraites : Portons partout nos exigences sociales

Élections CSE

04

Anticiper pour gagner

Congrès THCB

06

Dernière ligne droite

Avancées NAO

07

La pression des salariés

Informez-vous



thcb-cgt.fr



# Favoriser le partage entre les acteurs des branches pour renouveler le dialogue social

**Dédié aux partenaires sociaux, le Comptoir des branches propose une nouvelle façon de construire la protection sociale : collaborative, conviviale et innovante.**

Entièrement co-construits avec les partenaires sociaux, la programmation, l'offre, l'état d'esprit du Comptoir sont aujourd'hui le reflet de leurs envies et besoins exprimés.

## Le Comptoir des branches, qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu de rencontre et d'échanges qui facilite la co-construction, le partage et ouvre à la réflexion, l'innovation et à la connaissance. Il se caractérise par son espace physique dédié et à son site web avec accès réservé aux partenaires sociaux.

### Un espace physique exclusif

**Le Shack**, situé à Paris, offre un **espace convivial** pour accueillir les partenaires sociaux lors d'événements mais également de rencontres, d'ateliers de travail et de créativité. Il est aussi prévu de mettre à disposition **des labs sur toute la France** pour se réunir en région.

### Un espace digital avec accès réservé

La plateforme digitale dédiée est riche d'**informations et d'outils pratiques** où chacun peut accéder et apporter savoirs et compétences (techniques, juridiques et connaissances métiers, etc.).

### Des rencontres programmées sur la protection sociale

Les sujets de **prospective et d'innovation** sont traités sous la forme de **rencontres** pour réfléchir ensemble sur les thématiques liées à la santé, la prévention, les vulnérabilités...

Objectif : donner la parole aux branches !

## Le comptoir des branches : une offre de services à la carte

Pour accompagner les branches, nous mettons à leurs dispositions ces services concrets !

**Des savoir-faire** pour permettre aux branches de piloter leurs régimes conventionnels, valoriser les fonds de solidarité, et optimiser la mutualisation.

**Des outils de diagnostics et d'études** partagés afin d'identifier les besoins et trouver les solutions adaptées.

**Des échanges entre branches** pour développer un réseau de pairs, d'experts et de professionnels.

**Des apports de connaissances** sur les composantes de la protection sociale avec des vidéos, des supports de formation.



**Vous souhaitez accéder au site web du Comptoir des branches ?**

Flashez ce QR code et complétez le formulaire d'inscription

ou écrivez-nous à

lecomptoirdesbranches\_contact@malakoffhumanis.com

(L'accès est réservé aux partenaires sociaux)

**le comptoir**   
**des branches**  
malakoff humanis



**Maurad Rabhi**  
Secrétaire général

## Une victoire à la Pyrrhus !

L'élection présidentielle 2022 ne sera pas à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la politique française ! Cette élection aura montré à quel point la société est fracturée, divisée par toutes ces années de politique néolibérale.

La crise économique et sociale que nous connaissons se double d'une crise démocratique dont le niveau record de l'abstention n'est que la face émergée de l'iceberg. Les Français sont plus souvent amenés à exprimer leur opposition que leur adhésion dans les urnes.

Les promesses de renouveau dans la politique avec le candidat Macron en 2017 ont fait long feu. Ce qui pouvait faire sens dans la politique française, le vivre ensemble, la cohésion sociale, la solidarité et les grands projets de société ont quasiment disparu de la scène publique. Le progrès social est confisqué au profit d'une caste de privilégiés. Le nombre de pauvres a explosé au cours du

dernier quinquennat et le pouvoir d'achat est devenu la première préoccupation des Français, mais la rémunération moyenne des grands patrons a presque doublé l'an passé.

Macron aura encore réussi un joli petit tour de force en se faisant réélire sans pratiquement faire campagne. La terrible crise sanitaire et la guerre en Ukraine auront été instrumentalisées à dessein. La prochaine étape consistera encore à dégager une majorité à l'Assemblée nationale pour gouverner, et là rien n'est écrit d'avance.

Quoiqu'il en soit, le président élu aurait tort de croire que les français lui ont signé un chèque en blanc. Il y a fort à parier que l'application de ses funestes pro-

jets sociaux, comme la retraite à 65 ans ou les conditions d'attribution du RSA, rencontreront une vive opposition dans l'opinion et dans la rue. **La CGT y prendra toute sa part, le prochain rendez-vous étant fixé dès le 1er mai !** ■

**Le nombre de pauvres a explosé au cours du quinquennat et le pouvoir d'achat est la première préoccupation, mais la rémunération des grands patrons a doublé l'an passé.**



**N'oubliez pas de remplir le questionnaire sur la négociation collective d'entreprise.**  
Pour recevoir le lien par sms ou mail :  
**01 55 82 84 89 - thc@cgt.fr**



# Anticiper les élections professionnelles pour gagner

Les élections professionnelles vont s'ouvrir dans toutes nos entreprises. Pour la fédération THCB, elles doivent être fortement suivies et gagnées par nos équipes CGT.

**E**n effet, les ordonnances Macron de 2017 permettent de nombreuses dérogations pour détricoter le Code du travail et nos conventions collectives par accord majoritaire d'entreprise.

Les accords sur les licenciements collectifs (RCC, APC) ou sur le temps de travail peuvent être à l'avantage des employeurs depuis cette loi, à condition d'avoir la signature d'un ou des syndicats représentant la majorité des voix de l'élection professionnelle.



**La CGT doit gagner les élections professionnelles pour ne pas faire subir aux salariés n'importe quel accord et pour éviter un Code du travail à la main des employeurs.**

Gagner les élections professionnelles devient la meilleure manière pour ne pas faire subir aux salariés n'importe quel accord, mais aussi d'éviter durant tout le cycle, un Code du travail à la main des employeurs.

Partout, pour que les élections professionnelles soient réussies, il faut anticiper pour gagner :

- ✓ **Plusieurs mois avant les élections** il est important de valoriser les avancées (bonne NAO ou autres) et d'inviter les collègues à se syndiquer.



**TRACT : Valoriser une négociation, proposer la syndicalisation sur le site fédéral**



- ✓ **2 ou 3 mois avant la date du scrutin**, il est utile de faire un tract pour proposer aux collègues de venir renforcer la liste soutenue par la CGT.



**TRACT : Elections CSE - Renforcer les listes soutenues par la CGT sur le site fédéral**



- ✓ Ensuite **bien préparer le Protocole d'Accord Pré-électoral (PAP)** équitable et respectueux des organisations syndicales. Assurez-vous que les listes des délégués respectent au mieux la proportionnalité exigée par la loi entre les femmes et les hommes dans vos entreprises pour ne pas être pénalisés.

- ✓ **Faire un tract d'appel au vote** pour insister sur l'importance de la participation des collègues.



**TRACT : Appel au vote ou profession de foi sur le site fédéral**



# Élections professionnelles : les salariés votent CGT !

**D**ébut avril, les 119 salariés du site de textile Polytechnyl à Valence, du groupe Domo étaient appelés à voter.



**62,24% pour la CGT POLYTECHNYL** du groupe DOMO à Valence, en très nette progression

La CGT est sortie largement en tête de l'élection professionnelle avec 62,24 % des votants, distançant le syndicat CFE - CGC à 37,75 %. Lors du dernier cycle électoral, la CGT était au coude à coude avec ce syndicat des cadres.

Une moyenne de **60%** dans le groupe FLEURUS, grâce au très bon score dans le Cantal

C'était aussi les élections dans le groupe Fleurus, sous-traitant Vuitton et Hermès, qui regroupe près de 700 salariés. Grâce au très bon score dans le Cantal, la moyenne CGT sur la totalité des usines du groupe est de 60%. La situation est difficile dans l'Allier où le résultat n'a pas été à la hauteur du travail réalisé. Il faut se concentrer sur le renforcement des équipes syndicales, en proposant plus l'adhésion.

Bravo aux syndicats CGT qui ont réussi l'alchimie.

Depuis les ordonnances travail de 2017, être majoritaire aux élections professionnelles, légitimé par un syndicat fort avec de nombreux syndiqués devient l'unique garantie pour gagner de nouveaux droits pour les salariés et être respecté par vos employeurs !



## JURIDIQUE

# Elections CSE dans nos entreprises, c'est parti !

## Proportion femmes-hommes obligatoire sur les listes des élections professionnelles

Depuis 2017, les listes présentées aux élections du CSE doivent respecter la règle dite de « représentation équilibrée » femmes-hommes (article L2314-30 du Code du travail). En cas de liste irrégulière les personnes en surnombre ou mal placées voient leur élection annulée, il est donc primordial de bien comprendre le fonctionnement de la règle afin de tenter de la respecter au mieux.

**L**a proportion Femmes-Hommes s'apprécie dans chaque collège, et pour chacune des listes titulaires et listes suppléants.

Pour chaque liste :

- Le nombre de candidats femmes et d'hommes doit refléter la proportion de femmes et d'hommes dans le collège
- L'ordre doit alterner entre femme/homme, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de candidat d'un des sexes (peu importe de commencer la liste par femme ou par homme). La question s'est posée chez Kalhyge, une juris-

prudence précise que, par exception, si toute la liste venait à être élue il n'y aura pas de conséquences même si l'ordre n'a pas été respecté (Cour de cassation 6 juin 2018, n° 17-60.263).

Prenons l'exemple d'une entreprise du Textile de 200 salariés avec deux collèges de 50 et 150 salariés, 4 sièges sont à pourvoir dans le premier et 8 dans le second.

Dans le premier collège il y a 40 femmes et 10 hommes. La proportion est respectivement de 80% et 20%, ce qui fait sur la liste de 4 sièges 3 Femmes et 1

Homme, à présenter en alternance : F-H-F-F ou H-F-F-F.

Dans le second collège il y a 45 femmes et 105 hommes. La proportion est respectivement de 30% et 70%, ce qui fait sur la liste de 8 sièges 2 Femmes et 6 Hommes, à présenter en alternance : F-H-F-H-H-H-H-H ou H-F-H-F-H-H-H-H.



Pour les calculs en pratique, voir les outils sur le site de la Fédération : Droits et infos pratiques / Comité Social et Economique / Elections et mise en place du CSE). ■

# Congrès THCB CGT : dernière ligne droite !

Il ne reste plus qu'un petit mois pour faire remonter auprès de la fédération les documents nécessaires à la participation au congrès en Charente-Maritime, à la Palmyre, du 21 au 24 juin.



**R**envoyez rapidement les mandats des délégués participant au congrès ainsi que les candidatures à la Commission Exécutive Fédérale.

Vous retrouverez tous les documents sur le QR code ci-dessus.

La fédération est disponible pour animer les débats sur nos **3 résolutions** de congrès.

N'oubliez pas aussi de faire remplir le questionnaire sur la négociation collective d'entreprise à l'ensemble des élus titulaires et suppléants CGT dans votre entreprise. ■



**N'oubliez pas de remplir le questionnaire sur la négociation collective d'entreprise.**

Pour recevoir le lien par sms ou mail :  
**01 55 82 84 89 - thc@cgt.fr**



## SALAIRES

# La hausse du smic doit aussi protéger les salaires de l'inflation !

Conformément à la loi, le niveau du SMIC va augmenter de 2,65 % au 1er mai 2022. Il s'établira à 1645,58 € brut mensuel (+ 42€ brut/mois) soit 1302,64 € net.

**E**n effet les articles du Code du travail L3231-5 et L3423-1 indiquent que le pouvoir d'achat des travailleurs au SMIC est protégé par un dispositif automatique et obligatoire de revalorisation assurant au SMIC, une progression équivalente à l'inflation.

**Un coup de pouce qui n'est en rien une volonté politique**

Ces articles viennent rappeler à tous mais surtout au ministre de l'économie et au président de la République que le coup de pouce du SMIC au premier mai n'est en rien une volonté politique...

**La CGT revendique d'indexer toutes les grilles conventionnelles sur le SMIC pour tenir compte de l'inflation**

La CGT a raison de revendiquer l'indexation de tous les coefficients des grilles de conventions collectives sur les augmentations du SMIC. Devant l'inflation galopante sur ce premier trimestre, la fédération THCB va demander à toutes les branches professionnelles de nos champs d'ouvrir des négociations



pour revaloriser l'ensemble des grilles conventionnelles à hauteur de ce même pourcentage afin que chaque niveau ne soit pas grignoté par l'inflation et les hausses mécaniques du SMIC.

**Rouvrir les négociations dans nos branches et dans nos entreprises**

Nous invitons les syndicats à faire de même sur les grilles salariales dans vos entreprises en demandant, s'il le faut, la réouverture des NAO. ■

# NAO 2022 : de belles avancées obtenues grâce à la pression des salariés

« Aux primes d'aujourd'hui qui sont la déprime de demain », les syndicats CGT préfèrent revendiquer aux Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) l'amélioration des salaires : car c'est du pouvoir d'achat pour aujourd'hui (salaire net) et pour demain (salaire brut) en cas de maladie, chômage, maternité, invalidité et pour améliorer nos retraites.

Les délégués de Sofama expliquent bien la situation dans leur tract : « tout augmente, le carburant, l'alimentation... ainsi que le prix de vente des sacs Vuitton... et nos salaires ? » Dans ce secteur de la maroquinerie de luxe, qui génère des profits par milliards pour les actionnaires des donneurs d'ordre, les salariés réclament leur dû. Chez Vuitton, un accord temps de travail signé par le syndicat majoritaire CFTC qui dégrade les conditions de travail avait entraîné une journée de grève qui avait fait du bruit. Les travailleurs de ce groupe ont ensuite bénéficié d'environ 150€ brut de plus par mois ainsi que d'énormes primes.



« tout augmente, le carburant, l'alimentation... ainsi que le prix de vente des sacs Vuitton... et nos salaires ? »

Les salariés de la sous-traitance veulent aussi de la reconnaissance !

Les salariés de la sous-traitance veulent aussi de la reconnaissance !

**Chez MMD (groupe Tolomei), il fallut un débrayage des salariés de ce sous-traitant Vuitton, pour que la direction revoit sa position.**

Dans cette entreprise de la Drome où la CGT est majoritaire grâce à sa présence dans le 1er et le 2ème collège, les négociations ont été tendues. Après plusieurs années de très faibles augmentations, la proposition de la direction n'était pas à la hauteur des besoins des salariés et de l'inflation, ni du travail réalisé dans les ateliers.

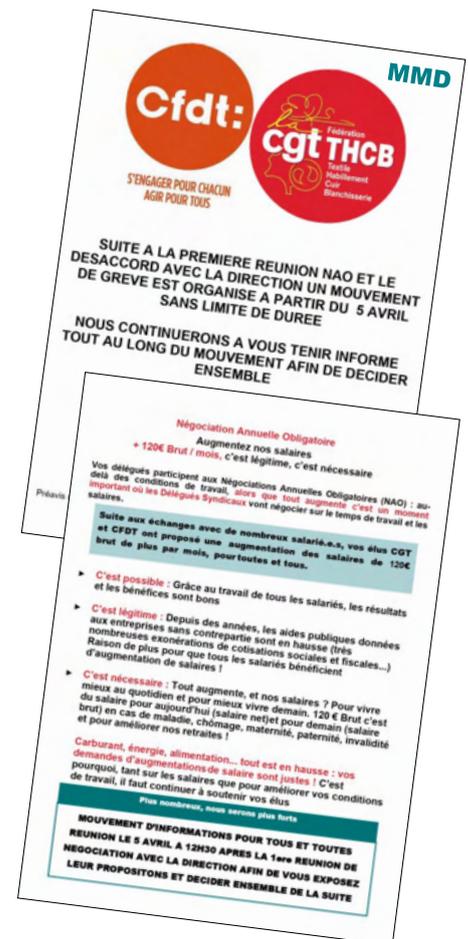
Les délégués CGT et CFDT ont porté haut et fort dans l'unité les revendica-

tions des maroquiniers mais l'employeur n'a pas voulu entendre.

Comme souvent, c'est l'entêtement des directions qui a conduit les salariés à faire un débrayage pour qu'une proposition plus correcte soit trouvée. Même les salariés du 2ème collège ont fait 2 heures de grève pour ne pas être oubliés !

Après la validation par les salariés de la nouvelle proposition, les syndicats CGT et CFDT ont signé l'accord NAO avec : **80 euros brut d'augmentation générale** pour tous les ouvriers et employés + 27 000 euros de prime individuelle à répartir **50 euros brut d'Augmentation Générale pour les TAM** (Techniciens, Agents de Maîtrise) + 1,3 % d'Augmentation Individuelle

Une prime transport pour tous les salariés de 200 euros



**Proposez la syndicalisation**

Pas de droit sans syndicat,

pas de syndicat sans syndiqués

Les délégués CGT peuvent être fiers du résultat obtenu grâce à la pression des salariés. Il faut maintenant transformer l'essai en proposant à leurs collègues de se syndiquer : pas de droit sans syndicat, pas de syndicat sans syndiqués ! ■

# LADM (groupe Sofama) : en tout, 120 € Brut de plus pour toutes et tous !

Dans cette entreprise de maroquinerie sous-traitante Vuitton, la nouvelle équipe CGT a pris la suite de celle qui avait mené la lutte victorieuse contre les licenciements des Lejaby à Yssingeaux il y a 10 ans.

En octobre dernier, suite à l'annonce de l'augmentation automatique du SMIC de 35€, qui n'était donc pas une faveur du gouvernement mais un droit prévu par le Code du travail, les délégués CGT avaient demandé la réouverture des NAO 2021 après celles qui avaient eu lieu en mars. La direction avait d'abord refusé de rouvrir les négociations mais avait finalement accepté une augmentation de 35€ brut de plus par mois des salariés.

Lors des NAO du printemps, la même revendication que chez leur donneur d'ordre : 150€

Aux NAO de ce printemps 2022, les délégués de Haute Loire ont d'abord porté la même revendication que chez leur donneur d'ordre, soit 150€ brut de plus mois. Dans leur demande NAO, figurait la suppression de la prime de présence de 80 € en l'intégrant dans leurs salaires. Les élus étaient contre la mise en place de cette prime d'assiduité car les modalités d'obtention poussaient à faire venir à l'usine les salariés, parfois même en prenant des risques pour leur santé et celle des autres. On a vu dans certains sites des salariés qui se sont rendus au travail alors qu'ils étaient malades car ils avaient besoin de la prime pour boucler la fin du mois !

Une pétition auprès des salariés

Après plusieurs négociations, la direction acceptait que la moitié de la prime soit

intégrée dans le salaire mais ne concédait qu'une très faible augmentation. Poussés par les salariés, les délégués CGT ont porté leur revendication de 120 € brut

salariés, les délégués ont obtenu 80 € brut d'augmentation générale des salaires pour toutes et tous ainsi que la prime de présentisme revue à 40 € par mois, le tout rétroactif au 1<sup>er</sup> mars. Cette augmentation est bien sûr aussi incluse dans le 13<sup>ème</sup> mois qui existe depuis la reprise de l'usine.

En 6 mois ce sont en tout 155 € brut de plus par mois regagné par les salariés. Dans ce secteur qui engrange beaucoup de profit, ces avancées conséquentes sont le fruit d'un travail syndical où la section CGT s'appuie sur tous les élus, tous les syndiqués et fait le lien permanent par des tracts sur les panneaux syndicaux ou leur site internet pour informer les salariés. A chaque négociation importante, après avoir été informés, les salariés sont consultés. Leurs collègues mesurent bien l'efficacité de la démarche car la CGT est élue dans l'entreprise par vote électronique des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> collège à plus de 90 % aux dernières élections CSE !

Pratiquer le syndicalisme majoritaire avec le plus grand nombre de salariés : la clé pour gagner des avancées

Sur les propositions, les consultations, les élections, les pétitions ou les actions, c'est à chaque étape cette pratique syndicale majoritaire, cherchant toujours à élargir vers le plus grand nombre de salariés pour gagner en rapport de force, qui est la clé pour gagner des avancées. ■

**Négociations Annuelles Obligatoires 2022**

cgf THCB Sofama LADM

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) déterminent les augmentations de salaires. Vous étiez nombreux à dire que tout augmente, le carburant, l'alimentation... ainsi que le prix de vente des sacs Vuitton... et nos salaires ? Vos délégués CGT ont porté votre revendication de 120 € brut de plus pour toutes et tous.

**Grâce à l'appui de tous les salariés, nous avons obtenu : 80 € brut d'augmentation générale des salaires pour toutes et tous + la prime de présentisme revue à 40 € par mois, le tout rétroactif au 1<sup>er</sup> mars : c'est du pouvoir d'achat pour aujourd'hui (salaire net) et pour demain (salaire brut) en cas de maladie, chômage, maternité, invalidité et pour améliorer nos retraites.**

**Plus nombreux nous serons plus forts : adhérez à la CGT**

Le syndicalisme c'est la défense quotidienne des salariés pour faire respecter le droit du travail, négocier les revendications et les futures conquêtes sociales. Syndiqués, vous serez informés de l'actualité, des droits, défendus et soutenus.

**Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre : syndiquez-vous**

**BULLETIN DE CONTACT**  
Entreprise LADM Yssingeaux

Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

A donner à un élu du personnel ou à un syndicat  
CGT Textile Habillement Cuir 43  
4 rue de la passerelle 43000 Le Puy-en-Valley  
Tél : 04 71 95 91 21 - u043@cgf.fr - www.cgf43.fr

Actualité sociale, droits et infos pratiques  
INFORMEZ-VOUS  
www.thcb-cgt.fr

de plus pour tous en organisant une pétition. Sur les 146 ouvriers présents au moment où la pétition a circulé, 144 l'avaient signée ! La quasi-totalité souhaitait même faire grève si la direction n'entendait pas leur demande.

Grâce à l'appui de tous les salariés, 80€ d'AG, prime de présentisme revue à 40 €, le tout rétroactif au 1er mars

Après une 4<sup>ème</sup> réunion de NAO demandée par la CGT, la direction a revu sa position. Grâce à l'appui de tous les



Mensuel édité par la Fédération THCB  
263 rue de Paris  
Case 415  
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89  
Email : thc@cgt.fr  
Site internet : www.thcb-cgt.fr  
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10  
N° de commission paritaire : 1224 S 06717  
N° ISSN : 2780-6901  
Dépôt légal AVRIL 2022



thcb-cgt.fr